

CSPS05 : COORDONNATEUR SPS NIVEAU 1 OU 2 : EXTENSION A LA PHASE RÉALISATION

Opérations de catégorie 1 : volume des travaux supérieur à 10.000 hommes-jours (soit environ 6 millions € de travaux)

Opérations de catégorie 2 : volume des travaux compris entre 500 et 10.000 hommes-jours (soit environ 300.000 € à 6 millions € de travaux)

PUBLIC CONCERNE - PREREQUIS REGLEMENTAIRE :

- Coordonnateurs de niveaux 1 ou 2 phase conception
- Être titulaire de l'attestation de compétence CSPS de niveaux 1 ou 2 pour la phase conception et une expérience CSPS d'une durée minimale de 5 ans
- Fournir les pièces justifiant l'ancienneté dans l'exercice de la fonction de coordonnateur SPS de niveaux 1 ou 2 en phase conception

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Les compétences à acquérir sont d'ordre juridique, méthodologique, organisationnel et technique en lien avec la mission à exercer auxquelles s'ajoute l'acquisition de savoir-faire professionnels généraux et particuliers selon la catégorie d'opération et la phase d'activité pour laquelle le participant sera missionné.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Mettre en œuvre les mesures de coordination SPS au cours de la phase réalisation

ITINERAIRE PEDAGOGIQUE :

Uniquement en phase réalisation	Jour 1	Tenir le registre-journal de réalisation <ul style="list-style-type: none">- Déroulement et compte-rendu des inspections communes- Fond et forme des observations du coordonnateur (faut-il tout écrire ? à qui écrire ?)- Délai de rédaction, modes de diffusion et d'obtention des visas- Traçabilité de la vérification du respect des mesures de coordination- Adaptation du PGC par émission de folios de RJ- Mises en situation sur photographies de chantier et séquences vidéo
Uniquement en phase réalisation	Jour 2	Modifier le PGC en harmonisant les Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS) <ul style="list-style-type: none">- Contenu réglementaire des PPSPS et PPSPS simplifiés- Méthodologie d'élaboration du PPSPS- Objectifs et techniques d'harmonisation des PPSPS, modifications subséquentes du PGC Comprendre le dispositif de coordination SPS par plan de prévention <ul style="list-style-type: none">- Champ d'application du dispositif de coordination EU-EE (Entreprise Utilisatrice et Entreprises Extérieures)- Chronologie de la démarche et livrables (plan de prévention / protocole de sécurité)- Limites avec le dispositif de coordination SPS du BTP

CSPS05 : COORDONNATEUR SPS NIVEAU 1 OU 2 : EXTENSION A LA PHASE RÉALISATION

Uniquement en phase réalisation	Jour 3	Analyser et gérer les accidents du travail <ul style="list-style-type: none">- Analyse pluricausale de l'accident et du mécanisme de l'accident- Méthodologie de résumé des faits et rédaction de compte rendu- Technique de l'arbre des causes (études de cas)- Approche par les 5 M- Suites à donner à l'analyse de l'accident, transcription dans le registre-journal
Uniquement en phase réalisation	Jour 4	Visite de chantiers – Registre-journal <ul style="list-style-type: none">- Confrontation avec la réalité du terrain- Mise en évidence des « résistances à la consigne » et des dérives comportementales- Exercice de rédaction du registre-journal- Fond et forme des observations du coordonnateur (faut-il tout écrire ?)

CONTENU PEDAGOGIQUE DETAILLE :

- Conformément à l'annexe II.2 de l'arrêté du 26 décembre 2012

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Un projet pédagogique original et reconnu, organisé autour de compétences de consultants maîtrisant parfaitement le dispositif.
- Une alternance d'apports pédagogiques, d'études de cas, d'échanges et de mises en situation permettant l'acquisition d'un savoir-faire pratique pour la conduite des missions SPS.
- Un support pédagogique de qualité constitué par un fonds documentaire spécifique, des documents ressources destinés à la bibliothèque de base du coordonnateur sécurité.

MODALITES D'EVALUATION ET VALIDATION :

- A l'issue de cette formation, l'évaluation des compétences acquises est réalisée par un jury professionnel. Sa validation permet d'obtenir une attestation de compétences (conformément à l'annexe I du décret du 26 décembre 2012).
- INDICATEURS DE PERFORMANCE
 - 99 % de réussite
 - 96 % de stagiaires satisfaits
 - 99 % d'intégration à un poste de CSPS

CSPS05 : COORDONNATEUR SPS NIVEAU 1 OU 2 : EXTENSION A LA PHASE RÉALISATION

FORMATEURS :

- Daniel MARIETIS, coordonnateur santé-sécurité de niveau 1, formateur de coordonnateur SPS niveau 1 disposant d'une attestation de compétence de formateur de CSPS délivrée par l'OPPBT (2014 – actualisé 2019)
- Bernard JARRIGE, coordonnateur santé-sécurité de niveau 1, formateur de coordonnateur SPS niveau 1 disposant d'une attestation de compétence de formateur de CSPS délivrée par l'OPPBT (2020)
- Marie-Pierre VINCENSINI, coordonnateur sécurité- santé niveau 1

PROGRAMMATION :

Nos formations se déroulent dans des structures ERP (Établissement Recevant du Public) et sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nous vous informons que notre référent handicap se tient à votre disposition afin de prendre en compte les spécificités de votre handicap et de déterminer les éventuels aménagements ou dispositions à mettre en place.
Courriel : formation@credef.fr - Tél : 04.78.30.87.87

1^{er} semestre 2023 à Lyon

CSPS niveau 1 ou 2 : Extension à la phase réalisation (4 jours) – 28 heures Horaires : 9h00 – 17h30 – Pause déjeuner : 1h30	
Les 9, 10, 11, 12 mai 2023 Le 25 mai 2023 : Évaluation professionnelle	1 200 € HT Code CPF : 237065 Consulter cette formation sur https://www.moncompteactivite.gouv.fr

2^{ème} semestre 2023 à Lyon

CSPS niveau 1 ou 2 : Extension à la phase réalisation (4 jours) – 28 heures Horaires : 9h00 – 17h30 – Pause déjeuner : 1h30	
Les 28, 29, 30 novembre, 1 ^{er} décembre 2023 Le 15 décembre 2023 : Évaluation professionnelle	1 200 € HT Code CPF : 237065 Consulter cette formation sur https://www.moncompteactivite.gouv.fr